

Plan d'accès

Réponse accompagnée,
Réponse partagée

Modalités d'inscription

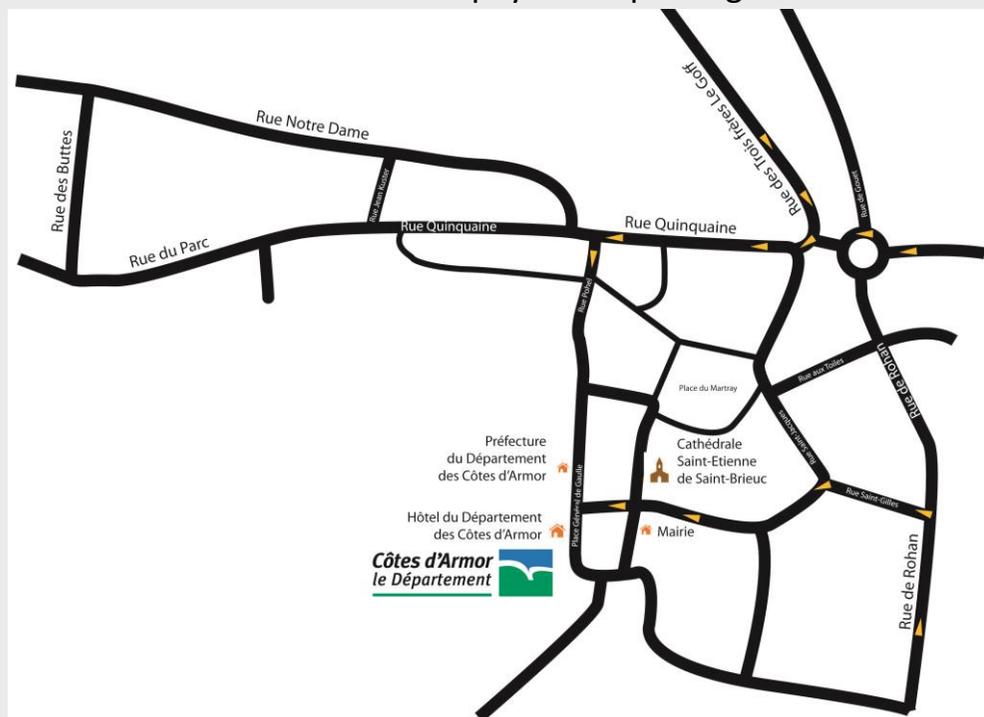
Inscription en ligne uniquement
dans la limite des places disponibles via le lien suivant :

<http://www.creai-bretagne.org/form/19-rapt22-inscription.html>

Pour tout renseignement complémentaire
vous pouvez contacter le CREA de Bretagne (02 99 38 04 14)

Hémicycle – Hôtel du Département des Côtes d'Armor
9 place du Général de Gaulle
Saint-Brieuc

Possibilité de stationnement payant au parking Poulain Corbion



Réponse accompagnée,
Réponse partagée

Faciliter ensemble les parcours des personnes en situation de handicap

17 novembre 2017, de 14 h à 17 h

Hémicycle, Hôtel du Département des Côtes d'Armor



Avec l'appui du



Argumentaire

Réponse accompagnée,
Réponse partagée

Le 17 novembre 2017 à Saint-Brieuc



La démarche « **Une réponse accompagnée pour tous** » vise à mettre en œuvre les propositions issues du rapport « Zéro sans solution » conduit par Denis Piveteau. Cette démarche se fonde notamment sur l'approche par les « **parcours de vie** » invitant au **décloisonnement des réponses** et au dépassement de la logique de « places ». Elle se fonde également sur le « **principe de subsidiarité** », l'accompagnement dans le milieu ordinaire étant à rechercher chaque fois que possible et, « *à défaut, dans le milieu le moins spécialisé possible* ».

Cette démarche a pour ambition de faciliter la coresponsabilité de l'ensemble des acteurs : conseils départementaux, maisons départementales des personnes handicapées (MDPH), agences régionales de santé (ARS), direction de l'inspection académique, gestionnaires d'établissements de santé et médico-sociaux, associations...

Les évolutions attendues portent à la fois sur l'organisation des institutions concernées, sur les pratiques professionnelles d'élaboration des réponses et d'accompagnement, sur les coopérations entre les acteurs ainsi que sur les échanges d'information.

Au 1^{er} janvier 2018, la « Réponse accompagnée » sera généralisée sur tous les départements. Cette demi-journée départementale sera l'occasion de présenter la méthodologie de mise en œuvre de la démarche en Côtes d'Armor et de partager des expériences de réponses alternatives pour les personnes handicapées en situation de rupture ou de risque de rupture de parcours.

Programme

Réponse accompagnée,
Réponse partagée

Le 17 novembre 2017 à Saint-Brieuc

- 13 h 30** Café d'accueil
*Après-midi animé par Pascal THEBAULT,
Directeur du CREAI de Bretagne*
- 14 h 00** Introduction
↳ Anne-Yvonne EVEN, ARS Bretagne et Marie-Madeleine Michel, Vice-Présidente du Conseil Départemental des Côtes d'Armor et de la MDPH des Côtes d'Armor
- 14 h 15** La démarche « Réponse accompagnée pour tous » : méthodologie et retours d'expériences de départements
↳ Erwan KERYER, Eneis Conseil
• *Echanges avec la salle*
- 15 h 15** Des réponses alternatives pour les personnes handicapées en situation de rupture ou risque de rupture de parcours : exemples issus de la remontée d'expériences mise en œuvre par le réseau des CREAI et l'ANCREAI pour la DGCS.
↳ Rachelle LE DUFF, CREAI de Bretagne
• *Echanges avec la salle*
- 16 h 15** Réflexion autour d'une méthodologie de travail partenarial sur l'évolution de l'offre
↳ Isabelle GELEBART, ARS Bretagne
- 16 h 45** Conclusion